

Commune de **SAINTE-TULLE**

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

retrait/gonflement des argiles (sécheresse)

Légende :

Niveau de contraintes *

R

Zones d'interdictions

B

Zones de contraintes faibles

Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

101,102,103 : retrait/gonflement des argiles

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2012-581 du 20 mars 2012

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

N

Réalisation : Alp'Géorisques

Etablie le : Mars 2012

Echelle : 1/10000

Edition : Alp'Géorisques

Modifiée le :

Commune de **SAINTE-TULLE**

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
Hydrauliques et mouvements de terrain

PLANCHE EST

Légende :

Niveau de contraintes *

R

Zones d'interdictions

B

Zones de contraintes faibles

Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

i,11, 12 : inondation

t,13, 14 : crues de torrents
et de ruisseaux torrentiels

v,15, 16, 17 : ravinements et
ruissellements sur versant

g, 18 : glissements de terrain

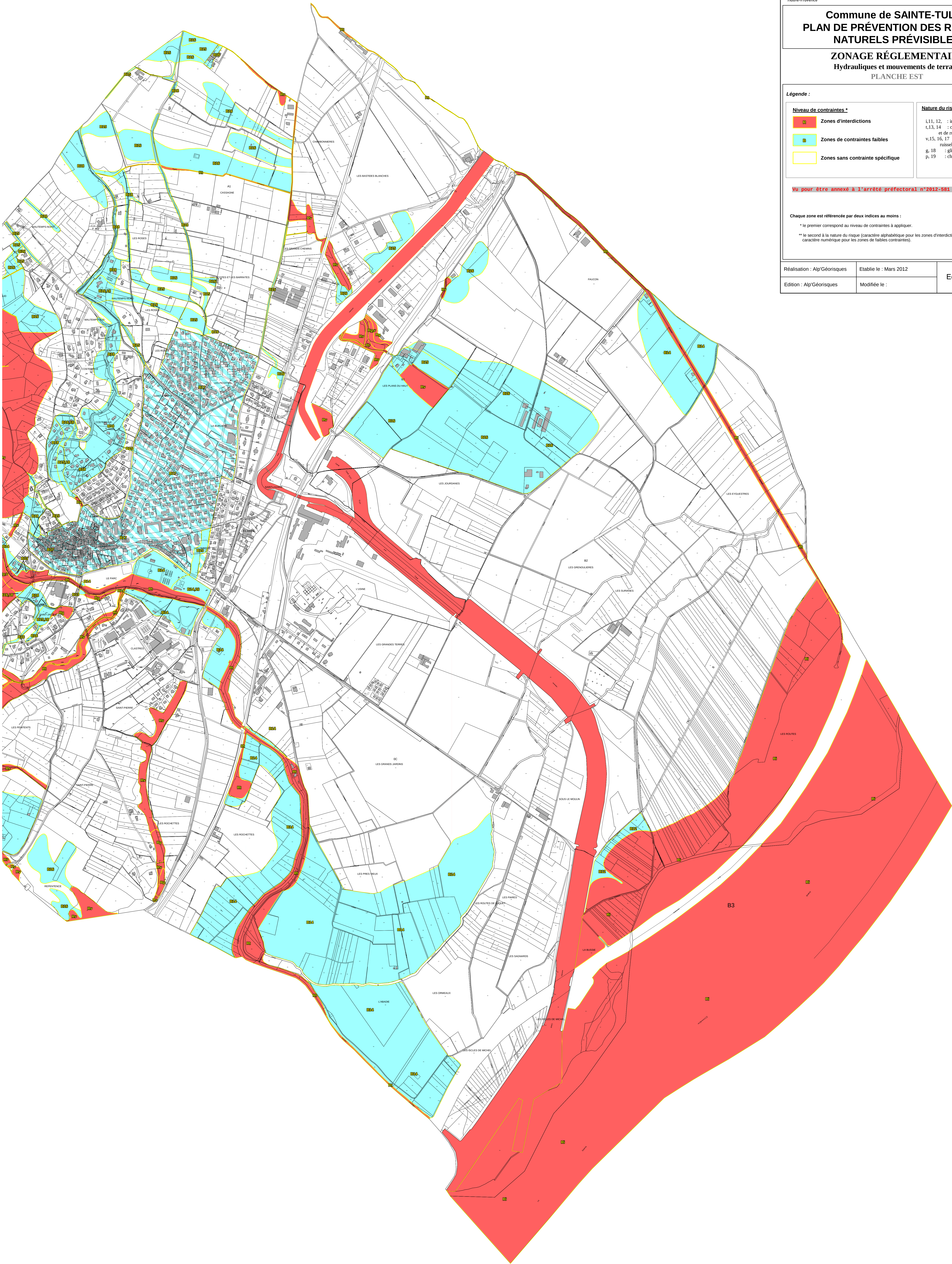
p, 19 : chutes de pierres et de blocs

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2012-581 du 20 mars 2012

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions,
caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

N

Réalisation : Alp'Géorisques	Etablie le : Mars 2012	Echelle : 1/5000
Edition : Alp'Géorisques	Modifiée le :	



Commune de SAINTE-TULLE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Hydrauliques et mouvements de terrain

PLANCHE OUEST

Légende :

Niveau de contraintes *

R	Zones d'interdictions
B	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

i.11,12. : inondation
t.13,14 : crues de torrents
et de ruisseaux torrentiels
v.15,16,17 : ravissements et
ruisselements sur versant
g.18 : glissements de terrain
p.19 : chutes de pierres et de blocs

n°2012-581 du 20 mars 2012

N
↑
↓
A

es zones d'interdictions,

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2012-581 du 20 mars 2012

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

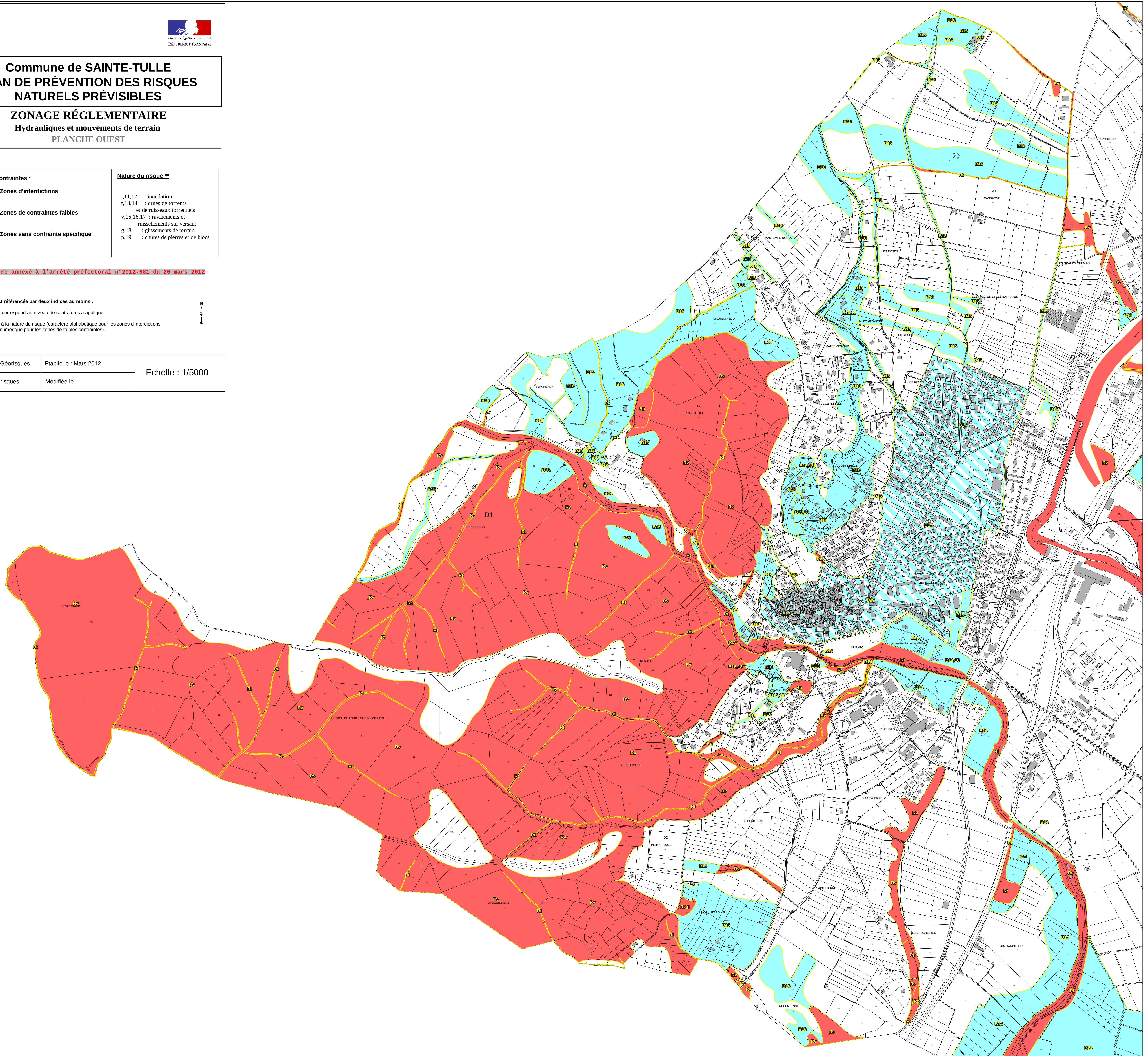
Réalisation : Alp'Géorisques

Etablie le : Mars 2012

Edition : Alp'Géorisques

Modifiée le :

Echelle : 1/5000

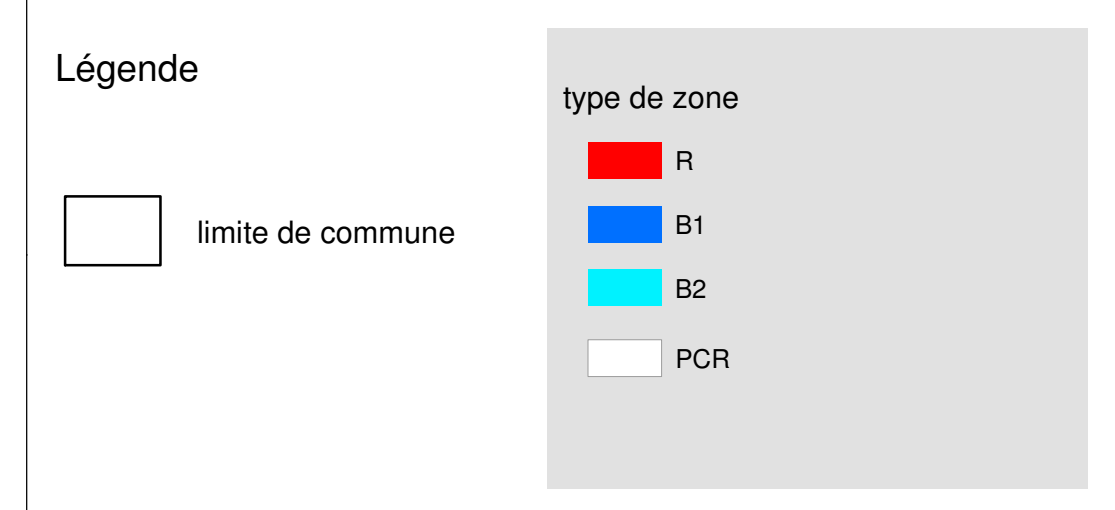


Règlement, annexe n°7,
approuvé par arrêté préfectoral n° 2012-561 du 20 mars 2012.

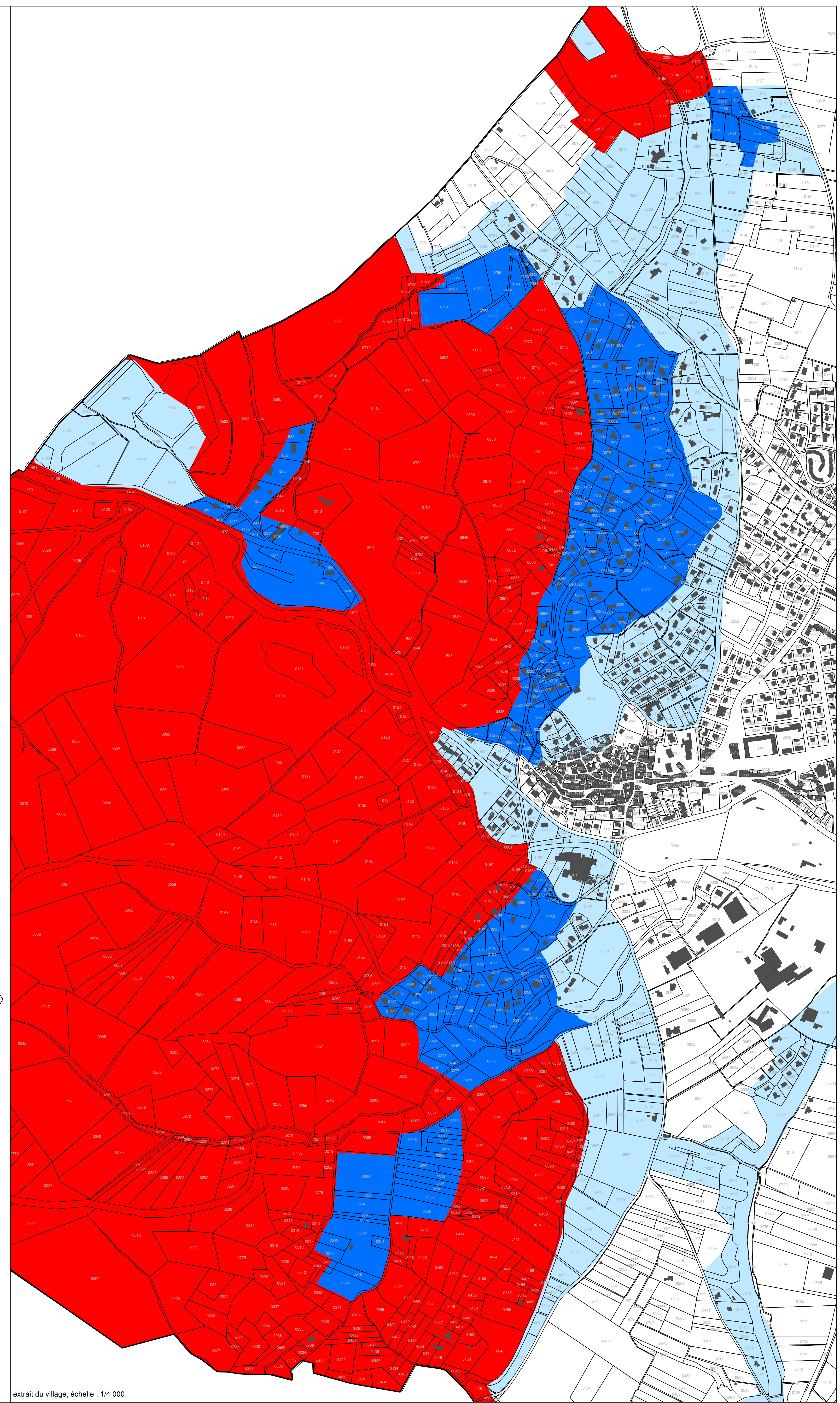
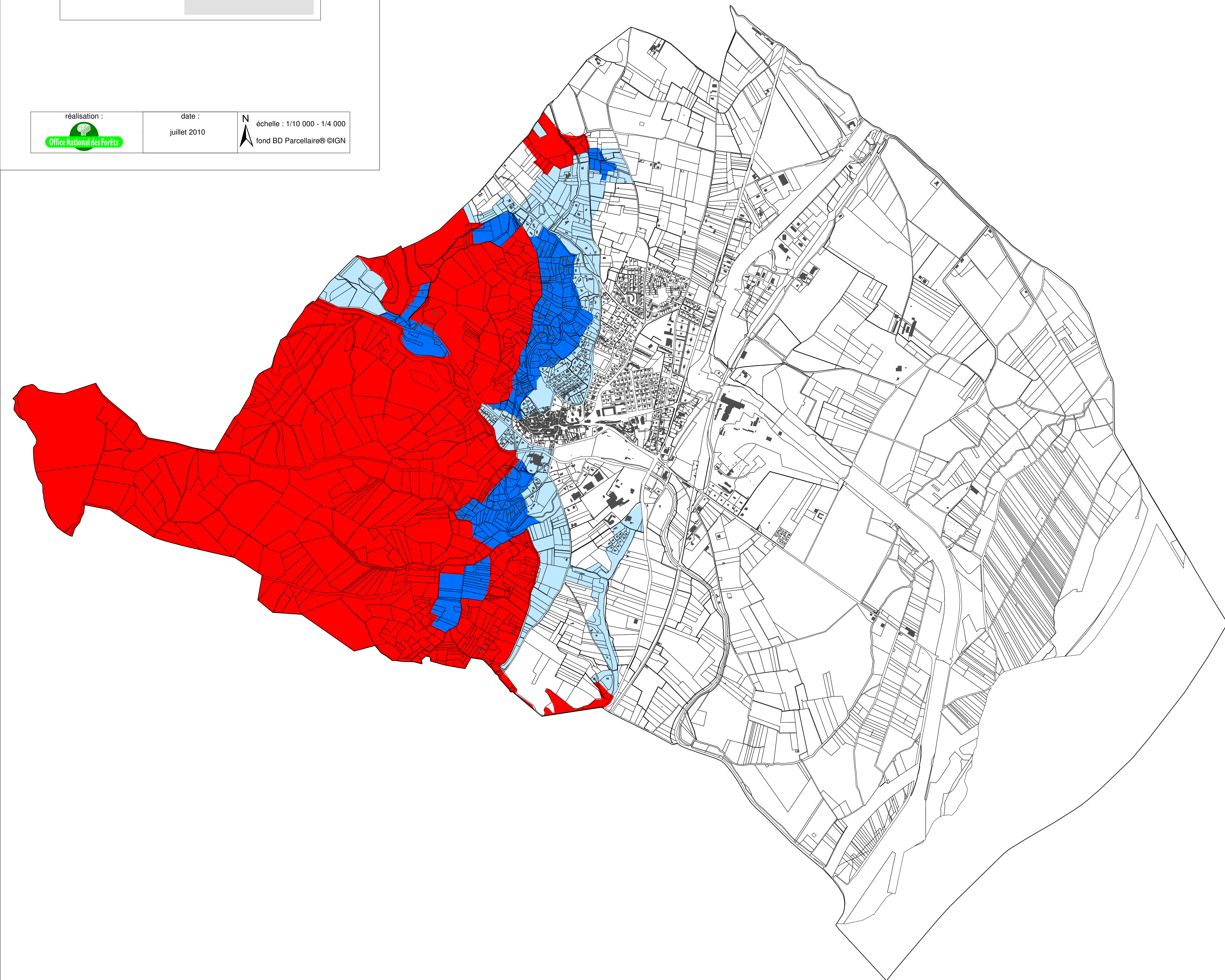


commune de Sainte-Tulle
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

RISQUE D'INCENDIES DE FORET
CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE



réalisation :  date : juillet 2010
échelle : 1/10 000 - 1/4 000
fond BD Parcellaire® ©IGN



extrait du village, échelle : 1/4 000